



La Double Sol



5 – 6 Avril 2008

BULLETIN D'INSCRIPTION

à retourner dûment complété avant le samedi 22 mars 2008.

BATEAU :

Nom figurant sur l'acte de francisation :
Nom de course s'il y a un sponsor :
Série / Type : Longueur hors tout :
Numéro de voile (1) : Joindre le Certificat de Jauge valide 2008.

PROPRIETAIRE (ou Société) :

Nom : Prénom :
Adresse :
Tél. : 1/Domicile 2/Travail 3/Portable Fax :

SKIPPER :

Nom : Prénom :
Adresse :
Tél. : 1/Domicile 2/Travail 3/Portable Fax :
N° licence F.F.V. : N° Club : Nom Club :

EQUIPIER :

Nom : Prénom :
Adresse :
Tél. : 1/Domicile 2/Travail 3/Portable Fax :
N° licence F.F.V. : N° Club : Nom Club :

ACCORD DE PARTICIPATION ET DECLARATION SUR L'HONNEUR DU SKIPPER

Je soussigné(e) :

- déclare engager le voilier décrit ci-dessus dans la Double Sol, course qui se déroulera du 5 au 6 avril 2008
- déclare sur l'honneur que ce voilier est conforme aux règlements de la Marine Marchande et avec armement selon RSO catégorie 4.
- accepte d'être soumis aux Règles de Course de l'ISAF, prescriptions de l'Autorité Nationale dont relève cette épreuve, aux Instructions et aux Règles de ma Classe.
- accepte sans aucune réserve ces règlements.

Signature du skipper

(précédée de la mention « lu et approuvé – bon pour accord de participation »)

Fait à : Le : Signature :

DROITS D'INSCRIPTION :

Participation aux frais d'organisation : 100 €

A régler par chèque à l'ordre de « CNBPP » et à adresser avec le bulletin d'inscription à l'adresse suivante :

C.N.B.P.P - 77, rue François Bougouin – 44510 LE POULIGUEN

(1) Le N° de voile est obligatoirement le N° officiel délivré par la F. F. Voile.
(pour tous renseignements à ce sujet, contacter Maurice Viaud, jaugeur fédéral, 373, route de Champeaux 44119 - Treillières.).
Tel : 02 40 94 66 03 ou 06 61 98 66 03